



## CONCOURS « TIR A L'ARC GENERATION'ELLES » REGLEMENT

### Deux catégories ouvertes au concours :

- Tir à l'arc génération'elles licencié(e)s
- Tir à l'arc génération'elles clubs

### TIR A L'ARC GENERATION'ELLES LICENCIE(E)S

---

Le concours « Tir à l'arc génération'elles licencié(e)s » est ouvert aux personnes licenciées à la FFTA qui auront participé à l'action 1 de l'opération Tir à l'Arc au Féminin (cf. site internet [www.fft.fr](http://www.fft.fr)).

#### ➤ Conditions de participation :

- Etre licencié(e) en 2022 à la FFTA
- Avoir publié une **vidéo** le 8 mars 2022 sur au moins un réseau social (« live » ou une vidéo pré-enregistrée) sur sa propre pratique ou celle d'une ou plusieurs féminines pouvant être archères, dirigeantes, entraîneurs ou arbitres.
- La vidéo devra :
  - mettre en avant le plaisir à pratiquer de manière individuelle, en équipe, en famille ou en couple ou le plaisir de partager, de faire progresser, d'accompagner...
  - se conclure par une invitation à venir tester (en précisant la ville)
  - être d'une durée de 1 minute maximum
  - Etre respectueuse des personnes et de l'éthique (au travers du respect des valeurs de mixité, d'accessibilité, d'égalité...).

Lors de partage sur les réseaux, pour identifier les publications, pensez à utiliser les hashtags #tiralarcgenerationelles #fftiralarc #tiralarcaufeminin

➤ **Déroulement :**

- Pour participer il faudra répondre à ce formulaire et ainsi transmettre le lien de la publication jusqu'au 13 mars inclus : <https://forms.gle/SYfixdGRESyEuaPZ9>
- Une seule participation par personne
- Tirage au sort parmi les participations respectant les conditions de participation précisées ci-dessus

➤ **Récompense(s) :**

**A minima un arc à gagner !**

Des lots supplémentaires seront ajoutés par tranche de 100 participants différents.

## TIR A L'ARC GENERATION'ELLES CLUBS

---

Les clubs organisateurs de l'opération Tir à l'arc au féminin (portes ouvertes dans les clubs) pourront participer au concours « **Tir à l'arc génération'elles clubs** » en nous faisant parvenir une photo symbolisant leur journée portes ouvertes qui mettra en avant la présence de femmes de tous âges dans le monde du tir à l'arc.

➤ **Conditions de participation :**

- Etre un club affilié à la FFTA
- S'être inscrit à l'opération pour figurer sur la cartographie
- Avoir communiqué le nombre de femmes initiées (au-delà de la comptabilisation, il est conseillé de tenir un listing des participantes avec les informations qu'elles voudront communiquer pour les recontacter).

➤ **Déroulement :**

- Les clubs devront envoyer leur photo à [feminisation@ffa.fr](mailto:feminisation@ffa.fr) au plus tard le 30 mars.
- Un jury se réunira pour sélectionner les meilleurs visuels selon les critères définis suivants :
  - a. Originalité
  - b. Présence de femmes de tous les âges
  - c. Femmes dans l'action autour du tir à l'arc
- Le vote final se fera en ligne par les internautes.

➤ **Récompense(s) :**

Deux au choix du club parmi :

- Prise en charge d'une formation pour femme licenciée du club : dirigeante, entraîneur, arbitre (jusqu'à 500 €)
- Financement de matériel pour le club (valeur 500 €)
- Prise en charge d'un stage à destination des féminines du club encadré par un professionnel à hauteur de 500 € avec la participation d'une championne.

